



Discours

par

Mme Mireille BALLESTRAZZI

Présidente d'INTERPOL

Discours de clôture 82ème Assemblée générale de l'O.I.P.C.-INTERPOL

24 octobre 2013

Cartagena de Indias, Colombie

Monsieur le Ministre de la Défense nationale de la République de Colombie,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général d'INTERPOL,
Monsieur le Directeur Général de la Police nationale de Colombie,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Police,
Madame et Messieurs les membres du Comité exécutif d'INTERPOL,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégation, chefs de Bureaux Centraux Nationaux et délégués
des pays membres d'INTERPOL,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

La 82^{ème} Assemblée générale d'INTERPOL arrive à son terme dans cette merveilleuse ville de Cartagena de Indias.

Cet évènement que j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider pour la première fois témoigne de la capacité de la Colombie à fédérer les énergies, promouvoir les initiatives et partager les expériences afin de nous permettre de relever ensemble les défis de la sécurité.

L'ouverture de cette Assemblée générale par Son Excellence le Président de la République de la Colombie Mr Juan Manuel SANTOS CALDERON témoigne de l'intérêt porté à notre Organisation au plus haut niveau de l'Etat dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Je souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cet évènement, et en premier lieu Monsieur le Ministre de la Défense nationale de la Colombie, Mr Juan Carlos PINZON BUENO et Monsieur le Directeur général de la Police nationale de Colombie, le Général-Major Rodolfo PALOMINO LOPEZ.

Je leur exprime, en mon nom et au nom d'INTERPOL, nos remerciements les plus chaleureux.

Ces quatre jours de travaux ont contribué, par la haute qualité des intervenants, Ministres, Chefs de police, responsables opérationnels, au renforcement de la coopération policière la plus large.

Les débats qui se sont tenus sont le fruit du partage de nos expériences, et de notre capacité, pays membres et Secrétariat général, à développer, ensemble, des initiatives innovantes visant à renforcer la sécurité des citoyens, où qu'ils se trouvent dans le monde.

Vous pouvez compter sur INTERPOL comme nous savons pouvoir compter sur vos actions et vos expériences afin de les partager au profit de tous !

Notre Organisation est riche d'un potentiel unique : celui de rassembler des hommes et des femmes dévoués à l'application de la loi et à la sécurité des citoyens au sein de 190 pays membres.

Sous l'impulsion du Secrétaire Général d'Interpol, M. Ronald K. NOBLE, l'Organisation s'adapte en permanence afin de répondre à vos besoins et vous apporter des solutions innovantes pour faciliter votre travail au quotidien.

INTERPOL met en œuvre de nombreuses initiatives et développe des services et des outils qui contribuent efficacement à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée au plus près de vos besoins et au plus près de la réalité opérationnelle de vos pays.

Ces initiatives qui ont nourri nos travaux se sont traduites par l'adoption de résolutions couvrant différents domaines mais avec une finalité commune : contribuer à la sécurité de nos citoyens et de nos sociétés.

Certaines de ces résolutions visent à promouvoir et renforcer la coopération policière internationale au travers de l'utilisation accrue des services et outils mis à votre disposition par l'Organisation. Je pense notamment aux systèmes « I-link » ou « I-arms » ou encore à l'initiative « E-extradition ».

D'autres permettent d'ajuster la stratégie et les mécanismes visant à permettre à l'Organisation de s'adapter à un contexte mondial en perpétuelle mutation. Le cadre stratégique pour les années 2014-2016 et les dispositions liées au nouveau modèle de financement, dans le respect de la transparence et de la neutralité de l'Organisation, seront deux vecteurs essentiels pour la poursuite de nos missions et de nos objectifs pour l'avènement d'un monde plus sûr.

Les résolutions que vous avez adoptées visent également à développer et à renforcer les partenariats et les synergies au travers des accords de coopération entre INTERPOL et d'autres organisations internationales, dans le respect mutuel et sur la base d'une confiance réciproque.

Vous avez également soutenu l'établissement d'un Groupe d'experts dans le domaine de l'identification, de la localisation et de la saisie d'avoirs criminels. Cette initiative, en complément de celles déjà existantes, contribuera à neutraliser les réseaux criminels quels qu'ils soient.

Les évolutions dans l'organisation et le fonctionnement de vos services de police nous ont également été présentées. S'adapter en permanence est une nécessité. Evoluer pour une police plus proche de sa population est un enjeu fort pour nos sociétés.

Permettez-moi ainsi de souligner la place croissante des femmes à des postes de haute responsabilité dans de nombreux pays, à l'image de la Colombie avec la Major Générale Luz Marina BUSTOS, Directrice Générale adjointe de la police nationale de la Colombie et la Colonel Juliette KURE, Chef du B.C.N. INTERPOL Bogota. (Bravo Mesdames, bravo à la police nationale de Colombie !)

Mesdames et Messieurs, cette 82ème session de l'Assemblée générale nous a également rappelé le travail difficile de vos forces de police et le tribut humain toujours trop élevé payé par vos pays pour notre sécurité, celle de nos enfants, de nos familles. Comme l'a rappelé le président de la République de Colombie, la sécurité est la première des libertés car il n'y a pas de liberté sans sécurité.

L'ouvrage « Dios y Patria » qui nous a été présenté par nos hôtes colombiens et nos amis des Pays Bas pendant cette session nous a permis de connaître l'expérience du sergent Major Mr Luiz Alberto ERAZO et de lui rendre hommage. Je lui fais part à nouveau de mon plus profond respect pour le courage et les capacités exceptionnels dont il a fait preuve.

Le concept de la coopération policière internationale est né il y a presque cent ans et est plus que jamais d'actualité au sein de notre monde globalisé.

L'année 2014 constituera la passerelle idéale entre les accomplissements de notre Organisation jusqu'à présent et les évolutions destinées à faire face aux défis actuels et futurs.

Je souhaite adresser mes vœux de pleine réussite à nos collègues de Monaco qui accueilleront notre prochaine Assemblée générale, 100 ans après le Premier Congrès international de police criminelle. Je ne doute pas qu'après cette magnifique Assemblée générale, nos collègues de Monaco savent que le challenge est élevé.

L'année prochaine marquera également une évolution historique de l'Organisation avec l'ouverture du Complexe mondial d'INTERPOL pour l'innovation à Singapour. Je tiens à souligner l'investissement exceptionnel et le soutien constant des autorités de Singapour à ce projet qui développera notre potentiel et nos capacités à lutter contre la cybercriminalité et les formes nouvelles de la criminalité.

Mesdames, Messieurs,

La richesse de nos débats, le développement de nouvelles initiatives, le renforcement et l'amélioration des outils existants, peuvent nous rendre fiers d'appartenir à la grande famille d'INTERPOL que j'ai le privilège de présider.

Je sais le travail énorme que requiert de la part du pays hôte, l'organisation d'une telle conférence, et je tiens à remercier toutes les femmes et tous les hommes de la Colombie qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs efforts afin de nous accueillir avec professionnalisme, hospitalité et disponibilité. Ils nous ont accueillis avec cœur, le cœur des Colombiens et le professionnalisme de la police nationale de la Colombie, qui ont rayonné sur l'atmosphère de nos travaux.

C'est toute la Colombie qui a su nous enchanter en nous offrant de merveilleux moments de convivialité et d'amitié.

Je tiens enfin à remercier les personnels du Secrétariat général, ainsi que les interprètes et procès verbalistes qui ont contribué par la qualité de leur travail à la réussite de cet évènement.

Je tiens également à vous remercier, Mesdames et Messieurs les délégués, pour votre engagement et votre implication sans lesquels cette Assemblée Générale n'aurait pas eu le succès qu'elle a eu.

Car cette 82ème Assemblée Générale d'INTERPOL a été une réussite, grâce à l'ensemble des acteurs, et à leur volonté de bâtir l'avenir.

Je renouvelle, en notre nom à tous, mes remerciements à la Colombie.

Ces quatre jours resteront en nous à jamais. Nous avons ressenti l'âme de la Colombie.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite un bon retour dans vos pays respectifs et vous remercie de votre attention.

Gracias!

Thank you!

Shukran!

Merci!